



M. Daniel Talbot
Maire

MUNICIPALITÉ SAINTE-PRAXÈDE
4795, ROUTE 263
SAINTE-PRAXÈDE, QC. G0N 1E1
Tél.: 418-449-2250 Fax: 418-449-2251
info@ste-praxed.ca

Mme Josée Vachon
Dir.-gén., sec.-trés.

Le 7 octobre 2014

Monsieur Denis Lemelin
Président syndicat des postes
377, Rue Bank
Ottawa, Ontario
K2P 1Y3

Objet: Services de Postes Canada

Monsieur Lemelin,

Vous trouverez ci-joint une copie certifiée conforme d'une résolution adoptée par le conseil municipal de Sainte-Praxède, lors de la séance ordinaire du 6 octobre 2014.

Par cette résolution, les élus municipaux demandent au gouvernement fédéral d'annuler les changements aux services annoncés par Postes Canada et souhaite une consultation adéquate auprès de la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des modifications majeures au service postal public.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente, veuillez accepter, Monsieur le Président Lemelin , nos sincères salutations.

Bien à vous.

MUNICIPALITÉ SAINTE-PRAXÈDE

Par: Josée Vachon
Josée Vachon, dir-gén. , sec.-trés.

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ STE-PRAXÈDE**

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Ste-Praxède, tenue le 06 octobre 2014 et à laquelle sont présents les conseillers suivants:

M. Jean-François Roy

M. Paul Audet

Mme Lise Gosselin

Mme Manon Roy

M. Gilles Deshaies

M. Gaétan Lapointe

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Daniel Talbot. Madame Josée Vachon, directrice-générale, secrétaire-trésorière est aussi présente.

2014-10-238 Résolution: Sauvons Postes Canada- non aux compressions

Attendu que Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

Attendu que Postes Canada n'a tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

Attendu que la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

Attendu que Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

En conséquence, il est proposé par Mme Lise Gosselin

Appuyé par Mme Manon Roy

et résolu unanimement que la municipalité de Ste-Praxède écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

Qu'il soit aussi résolu que la municipalité de Ste-Praxède demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Adoptée

**Copie certifiée conforme à l'original,
ce 7ième jour d'octobre 2014**

Josée Vachon

**Josée Vachon, directrice-générale
Secrétaire-trésorière**